

Motor Union Luxembourg

Code Sportif 2022



1922-2022

**Luxembourg Circuit
Series**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MUL 2022

Président : M. Nicola CUMINI

Vice-président : M. Marcel CLEMENT
M. Pascal PORTHA

Secrétaire général : M. Alphonse CONRARDY

Secrétaire : Mme. Kimberley PRUD'HOMME

Trésorier : M. Pascal PORTHA

Commission Circuit:

Président: M. Nicola CUMINI

Membres: M. Alphonse CONRARDY

Siège et secrétariat :

Adresse : Motor Union Luxembourg
Maison des Sports
3 Route d'Arlon
L-8009 Strassen
LUXEMBOURG

Secrétaire : Mme Kimberley Prud'homme
Ouvert de 8h00 à 12h00

Tél. +352 26 00 83 51
E-mail: secretariat@mul.lu

Site Internet: www.mul.lu

Article 101 FIM et la FIM Europe

La Fédération Internationale Motocycliste (ci-après désignée FIM) et la FIM Europe sont les seuls pouvoirs sportifs internationaux qualifiés pour établir les règlements destinés à encourager et à régir toutes manifestations motocyclistes. La FIM est le tribunal de dernière instance chargé de juger un différent d'ordre international qui pourrait surgir à l'occasion de l'application des règlements internationaux.

Article 102 Motor Union Luxembourg

La Motor Union Luxembourg (ci-après désignée par MUL) est le représentant de la FIM et la FIM Europe au Grand-Duché de Luxembourg. Elle est la seule autorité nationale qui sur le plan du sport motocycliste est habilitée à promulguer et à faire exécuter les règlements dans un esprit de promotion du sport motocycliste en général.

Article 103 Commission Circuit (CC)

Sans préjudice aux droits réservés en matière juridictionnelle et consultative à la Commission Juridique et des règles de procédures à suivre du Conseil d'Administration de la MUL, la Commission de Motocross (ci-après désignée CMX) établit sur le plan national les règlements qu'elle juge utiles dans du but de la promotion et de la promulgation du sport motocycliste au Grand-Duché de Luxembourg dans les domaines du motocross, du supercross, de l'enduro et du quad cross.

La CC a comme devoir :

- pour les événements internationaux, de représenter au Luxembourg, la FIM Europe et la FIM, et ce conformément aux statuts de celles-ci.
- pour les événements nationaux, de régir le sport motocycliste en réglementant l'organisation et le contrôle des manifestations sportives.
- d'assurer l'unité du mouvement motocycliste en général et de favoriser son développement.
- de rendre effectif le contrôle du sport motocycliste par l'élaboration, l'application et le respect du présent code sportif.

Afin de promulguer le sport motocycliste la CC se charge d'établir le présent 'Code Sportif National', voir de l'adapter aux nouvelles données, en vue de gérer de façon juste et équitable l'activité et la promotion du motocross. La CC se réunit selon les besoins donnés ou sur convocation de son président. Le lieu et la date des réunions seront fixés par le président.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de parité, la voix du président sera déterminante. En dehors des réunions, les membres de la CC ont l'obligation de défendre les décisions adoptées par la majorité et ils auront à coeur de veiller, en toutes circonstances et en tous lieux, au prestige du M.U.L. en général et de la CC en particulier.

Les délibérations de la CC sont constatées par des procès-verbaux qui seront envoyés au président de la MUL, aux membres du conseil d'administration de la MUL (ci-après désigné CA) et aux membres de la CC.

La composition de la CC est la suivante :

1. Le président est désigné par le CA de la MUL.
2. Les membres de la CC sont choisis par son président, et sont à approuver par le CA de la MUL. Les membres de la commission Circuit ne faisant pas partie du conseil d'administration de la MUL ont le statut de membres cooptés.

Article 104 Groupes de travail

Selon les besoins, la commission de motocross peut définir des groupes de travail (ci-après désignés par GT). Le but d'un GT est de se spécialiser dans un domaine bien précis afin de garantir un meilleur service ainsi qu'un meilleur résultat. Les membres réunis dans un GT ont un certain pouvoir de décision et ils sont là aussi pour toutes les questions qui concernent le domaine qui leur a été attribué par les premières personnes de contact.

Il va de soi que le GT a l'obligation de faire un rapport des tâches dont il s'occupe lors des réunions de la CC, qui l'aide à définir la voie à prendre ainsi que les règles de travail.

Article 105 Infractions

La CC est tenue de faire respecter le présent code sportif ainsi que ses annexes.

En général elle veille à l'application du fair-play et à l'observation des statuts et règlements de la MUL, pour les événements nationaux, et des règlements de la FIM et la FIM Europe, pour ce qui en est des événements internationaux, et ce, tant de la part des clubs, des fonctionnaires ainsi que des licenciés.

Pour ce qui en est des manifestations organisées en coopération avec une fédération étrangère, la CC veillera aussi à appliquer aussi les règlements en vigueur de celle-ci.

La CC statuera sur la gravité des infractions et décide s'il y a lieu de poursuivre les infractions devant la Commission Juridique. Si tel est le cas, elle en assurera l'exécution des jugements.

Article 201 Les divers championnats

201.01 Championnat SPRINT SBK et SSP600

Le championnat se déroule dans le cadre du Benelux Trophy, classe SBK et SSP600, le règlement à respecter est celui du Benelux Trophy.

Le championnat SBK se déroule sur 3 manches :

16 - 17.04 Croix-en-Ternois (F)
01 - 03.07 Nürburgring (D)
05 - 07.08 Assen (NL)

201.02 Championnat ENDURANCE SBK et SSP600

Le championnat se déroule dans le cadre du Reinoldus Langstrecken Cup (RLC), classes SBK et SSP600, le règlement à respecter est celui du RLC.

Le championnat ENDURANCE se déroule sur 3 manches :

26.06.2022 Nürburgring (D), 6 heures
02-03.07.2022 Nürburgring (D), 4 heures
03.10.2022 Nürburgring (D), 6 heures

201.03 Championnat VINTAGE

Ce championnat se déroule dans le cadre des courses du VFV (Veteranen Fahrzeug Verband, Allemagne), et comprend toutes les classes proposées, le règlement à respecter est celui du VFV.

Le championnat VINTAGE se déroule sur 2 manches :

15.05.2022 Nürburgring(D)
30-31.07.2022 Colmar Berg (L)

Article 202 Modalités des championnats de courses sur Circuit

Les course sur circuit se déroulant dans le cadre de championnats étrangers, les règlements et dispositions à respecter sont ceux des organisateurs et fédérations étrangères. Outre ceux-ci il faudra aussi respecter les règles suivantes:

203.01 Licence

Pour participer à l'un de ces championnats il faudra disposer soit d'une licence FIM Internationale délivrée par la MUL, soit d'une licence sport moto MUL plus une licence à la journée/annuelle étrangère lui permettant de participer aux événements respectifs.

203.02 Classements

Il sera établi par championnat un classement incluant seulement les pilotes licenciés MUL suit à l'ordre dans lequel ils se sont classés dans les classements finaux des différentes manches. Le pilote MUL

s'étant le mieux classé obtiendra les points de la 1^{er} place, de pilote MUL s'étant classé après lui obtiendra les points de la 2^e place et ainsi de suite.

Distribution des points par manche :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Les classements des championnats SPRINT et VINTAGE sont des classements individuels.

Le classement du championnat ENDURANCE est un classement par équipe. Lors de la remise des prix seuls les pilotes licenciés MUL d'une équipe sont récompensés.

Un pilote est considéré participer à un des championnats sur circuits dès la date d'émission de sa licence MUL (internationale ou sport moto). Dans le cas où il a pris une licence journalière ou annuelle étrangère il sera classé dans son championnat à partir du moment où il a introduit sa demande de licence et payé la somme due. Dans ce cas un délai de 2 mois lui sera accordé pour se conformer au règlement licences et introduire toutes les pièces requises. Une fois ce délai échu sa demande sera caduque et le pilote se verra rayé du championnat. Une exception motivée à cette règle peut être accordée par la commission circuit de la MUL (exemple : difficulté d'obtenir un r.d.v. chez un cardiologue). Notez que les garanties incluses dans une licence ne sont valides qu'à partir du moment où la licence émise, l'introduction de la demande de licence et le paiement de celle-ci ne permet que de figurer provisoirement dans le classement le temps que le pilote se mette en conformité.

Toutes les classes proposées dans les courses sprint, endurances et vintage donneront lieu à un classement séparé annuel dans lesquels les titres de champion et vice-champion et 3^e du championnat seront décernés.

Les pilotes qui participent à un championnat doivent informer le secrétariat de la MUL de leur participation.

203.03 Tarif des licences MUL

Pour 2022 les tarifs des licences MUL sont:

265€ pour la licence FIM internationale circuit
80€ pour la licence sport moto